

Mieux éclairer en consommant moins

Durée

2 jours

Public

Le responsable technique, responsable qualité, responsable de site, ingénieur, technicien

Pour qui ?

Le responsable technique, responsable qualité, responsable de site, ingénieur, technicien, ou toute personne qui souhaite une initiation à l'éclairage afin de lui permettre de mieux appréhender les enjeux techniques et économiques de ce domaine.

Durée

2 jours

Conditions d'accès

Aucune

Après la formation, vous serez capable de ...

- D'avoir une approche globale et technique du matériel
- Mettre en place une optimisation de la consommation électrique et de la qualité des installations.
- Sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques de consommation

Tarifs

2400€ HT

Évaluation

Selon exercices de mise en pratique

Programme détaillé

Principes généraux

Appréhender les généralités sur les critères de confort visuel ; l'efficacité énergétique ; l'éclairage naturel et éclairage artificiel

Les équipements performants

- Savoir identifier les différentes sources lumineuses
- Repérer les différents types de luminaires
- Comprendre le système de gestion de l'éclairage

Rappel sur la réglementation

Assimiler les notions réglementaires :

- de qualité d'éclairage et confort visuel
- d'efficacité énergétique

Solutions d'optimisation de l'éclairage naturel

- Assimiler les connaissances sur le facteur de lumière du jour
- Mettre en place une autonomie en lumière naturelle

Conception de solutions d'éclairage

Savoir concevoir des solutions d'éclairage intérieur simples en choisissant les équipements et la gestion d'éclairage les mieux appropriés

Bilan énergétique

Apprendre à calculer un bilan énergétique d'éclairage et le principe de la consommation énergétique du bâtiment

Calcul en coût global

Connaître la méthode de calcul en coût global, tenant compte de :

- L'investissement : choix et dimensionnement,
- La consommation électrique d'éclairage,
- La maintenance : caractéristiques et méthodologie à privilégier (systématique préventif, correctif),
- Le recyclage des équipements.